

Grille tarifaire Caux Seine mobilités 2022/2023

Dénomination	Tarifs au 1 ^{er} septembre 2022 T.T.C.	Aide de l'agglomération (1)	Ayants droits
Carte annuelle d'abonnement scolaire pour les collégiens et les lycéens demi-pensionnaires	120,00 €	60,00€	Collégiens et lycéens
Carte annuelle d'abonnement scolaire pour les lycéens internes	60,00 €	30,00€	Lycéens internes
Carte annuelle d'abonnement scolaire pour les écoliers	60,00 €	0 €	Écoliers
Tarifification solidaire avec QF < 500 € sur justificatif ou Inscription après le 1er février de l'année scolaire en cours	50% des montants ci-dessus	50% de la tarification solidaire	50% des montants ci-dessus
Majoration en cas de retard de dépôt de dossier non justifié (à compter du 1 ^{er} aout)	20 €	0 €	Écoliers, Collégiens et lycéens
Duplicata carte Atoumod défectueuse (après expertise du service des transports)	Gratuité	0 €	Collégiens et lycéens
Duplicata carte Atoumod perte, vol, détérioration ou suite à invalidation justifiée	10 €	0 €	Collégiens et lycéens

(1) Pour bénéficier de la prise en charge financière de Caux Seine agglo, l'enfant doit habiter dans l'une des communes du territoire de Caux Seine agglo (exclusivement pour les collégiens ou lycéens) – liste des communes en annexe.